



HAL
open science

Le délibéralisme, une alternative écologique au capitalisme

Éric Dacheux, Daniel Goujon

► **To cite this version:**

Éric Dacheux, Daniel Goujon. Le délibéralisme, une alternative écologique au capitalisme. Revue Internationale de l'Economie Sociale, 2021, 359 (1), pp.80-91. 10.3917/recma.359.0080 . hal-03940335

HAL Id: hal-03940335

<https://hal.science/hal-03940335>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE DÉLIBÉRALISME, UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE AU CAPITALISME

[Éric Dacheux](#), [Daniel Goujon](#)

Association RECMA | « RECMA »

2021/1 N° 359 | pages 80 à 91

ISSN 1626-1682

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-recma-2021-1-page-80.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association RECMA.

© Association RECMA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE DÉLIBÉRALISME, UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE AU CAPITALISME

par **Éric Dacheux*** et **Daniel Goujon****

L'ESS est un ensemble d'innovations sociales diverses, dont beaucoup reposent sur des principes d'action qui ne sont pas ceux du capitalisme. Étudier ces initiatives et chercher à assembler leurs principes de fonctionnement permet aux auteurs d'élaborer un paradigme alternatif qu'ils nomment « délibéralisme » - un terme qui marque la nécessité de se défaire du libéralisme pour entrer dans la délibération. Pour illustrer leur démarche, les auteurs décrivent dans un premier temps les réponses concrètes des initiatives d'ESS à un problème écologique clé : la marchandisation du temps. Dans un deuxième temps, ils élargissent de manière théorique ces exemples empiriques afin de proposer un paradigme alternatif plus radical et écologique, voie de sortie du capitalisme.

Deliberalism: An ecological alternative to capitalism

The SSE is a set of diverse social innovations, many of which are based on non-capitalistic principles of action. Studying these initiatives and seeking to bring together their operating principles makes it possible to develop an alternative paradigm that we call deliberalism—a term that highlights the necessity of doing away with liberalism in order to move toward deliberation. To illustrate this approach, we first describe the concrete responses of SSE initiatives to a key ecological problem: the commodification of time. We then theorize these empirical examples in order to propose a more radical ecological paradigm—a way out of capitalism.

El deliberalismo, una alternativa ecológica al capitalismo

La ESS es un conjunto de innovaciones sociales variadas, muchas de las cuales se apoyan en principios de acción ajenos a los del capitalismo. Los autores estudian estas iniciativas y ensamblan sus principios de funcionamiento, para elaborar un paradigma alternativo que denominan “deliberalismo” – un término destacando la necesidad de deshacerse del liberalismo para entrar en la deliberación. Para ilustrar su enfoque, describen en primer lugar las respuestas concretas de las iniciativas de la ESS a un problema ecológico llave: la mercantilización del tiempo. En segundo lugar, amplían de manera teórica estos ejemplos empíricos para proponer un paradigma alternativo más radical y ecológico, como vía de salida del capitalismo.

* Professeur des universités, membre du groupe « communication, innovation sociale et ESS », EA4647, université Clermont Auvergne. Contact : eric.dacheux@uca.fr, <http://deliberalisme.eu/index.htm>

** Maître de conférences à l'université de Lyon, UMR-5600, Environnement-Ville-Société, laboratoire Isthme, université Jean-Monnet (IUT de Roanne). Contact : goujon@univ-st-etienne.fr, <http://deliberalisme.eu/index.htm>

Dans une vision pessimiste, la crise environnementale et sociétale causée par le modèle actuel de développement économique est le résultat de la transformation de la société démocratique en société de marché (Polanyi, 1944). Dans une vision optimiste, qui est la nôtre, cette crise offre la possibilité de réaliser une transition vers une société inclusive et durable. Dans cette hypothèse, l'économie sociale et solidaire (ESS) est une réponse clé. En effet, de même que les expériences d'économie sociale du XIX^e siècle ont nourri des modèles théoriques alternatifs au capitalisme industriel de l'époque (Defalvard et Ferraton, *infra*), les initiatives solidaires du XXI^e siècle offrent la possibilité de construire un modèle théorique alternatif au capitalisme extractiviste actuel. Ce modèle alternatif, que nous nommons « délibéralisme », peut être considéré comme une « utopie réaliste » de notre temps. Il s'agit en effet de proposer un nouveau paradigme à partir des réponses concrètes de l'ESS aux maux « extrêmement déplaisants » du capitalisme, pour reprendre l'expression de John Maynard Keynes¹. Nous nous inscrivons ainsi dans une approche ascendante qui part du terrain empirique pour déboucher sur une généralisation théorique. Pour illustrer cette démarche, nous décrirons dans un premier temps les réponses concrètes des initiatives d'ESS à l'un de ces maux extrêmement déplaisants du capitalisme : la suprématie du présent réduit à l'urgence (I). Dans un second temps, nous élargirons de manière théorique ces expérimentations de terrain afin de proposer un paradigme alternatif apportant une réponse à la crise écologique (II).

(1) « Pour ma part, j'estime que le capitalisme, sagement dirigé, peut se révéler probablement plus efficace que tout autre système rival existant pour atteindre des objectifs économiques, mais qu'en soi il est, sous bien des rapports, extrêmement déplaisant » (Keynes, 2002, p. 86).

Les réponses solidaires aux limites écologiques du capitalisme : l'exemple du temps

Selon Braudel (1980), le capitalisme ne se caractérise pas, comme le pensait Weber (1904), par une rationalisation technique qui désenchantait le monde, mais par la spéculation, l'appât irraisonné du gain, la recherche de l'*hubris*, dirait Aristote. Or cette *hubris* – ou démesure – est écologiquement insoutenable : vouloir une croissance infinie sur une planète finie est intellectuellement absurde. Mais c'est aussi et surtout anthropologiquement suicidaire : détruire notre planète, c'est nous détruire. D'où la crise écologique que nous connaissons, reposant sur un dogme (la croissance) qui fracture la société et épuise la planète (Gadrey et Jany-Catrice, 2005). Ce dogme génère de surcroît une globalisation économique qui affaiblit le lien au territoire et provoque une ségrégation spatiale (Lipietz, 1977 ; Braudel, 1985 ; Harvey, 2008). Enfin, et c'est le point que nous entendons développer ici, il impose un présentisme (Hartog, 2003) qui ne permet plus de prendre le temps de la réflexion sur les choix à venir. Le problème est si profond que de nombreux citoyens s'organisent collectivement pour y faire face. Dans cette première

partie, nous allons mettre en lumière ces initiatives solidaires qui expérimentent un nouveau rapport au temps compatible avec l'idée de développement durable.

Le temps du capitalisme : un présent réduit à l'urgence

Se voulant une science formelle, la science économique est anhistorique : tout le contraire des sciences sociales, qui sont des sciences historiques contraintes à la « *circonstanciatio*n spatio-temporelle de leurs assertions les plus générales » (Passeron, 2006, p. 81). Cette négation de l'histoire tend à naturaliser le capitalisme, alors que ce dernier est un système historique qui commence à apparaître au XII^e siècle pour devenir dominant dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Comme Braudel le démontre dans les trois tomes de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (1980), ce système économique se caractérise, entre autres, par une conception singulière du temps. Ce dernier devient mesurable, universel et objectif. C'est ce temps abstrait, propre au capital, qui a permis, selon Marx (1867), la délimitation de la plus-value. En effet, comme le rappelle Postone (2009), c'est cette division en unités égales et constantes qui a permis de déterminer la valeur en termes de quantité de temps, et non de qualité de travail individuel socialement nécessaire. Ainsi, le salarié ne vendait plus son travail effectif, mais sa force de travail pendant une durée déterminée. En achetant l'usage de la force de travail, le capitaliste est devenu propriétaire du bien réalisé par le travailleur. La plus-value provenant d'un décalage entre la valeur du bien produit et la valeur d'achat de la force de travail. Ce temps abstrait universel autrefois nécessaire à la production est aujourd'hui nécessaire à l'ensemble du système capitaliste : sans un calendrier unique, sans un temps universel commun, la globalisation n'est pas possible. Un seul exemple, les transports : comment organiser la circulation des marchandises et des hommes au niveau mondial si chaque pays avait, comme autrefois, son propre système de mesure du temps et son propre calendrier ?

Cependant, cette uniformisation du temps économique ne signifie pas la disparition des temporalités culturelles. Le rapport au temps, y compris dans les pays capitalistes, reste très différent d'une culture à l'autre (Hall, 1976). Malgré tout, domine une conception singulière du temps et de l'histoire, ce que Hartog (2003) nomme un « régime d'historicité² » : le présentisme. En effet, comme le signale Bihl, le capitalisme tend à nier le passé et le futur pour n'accorder de valeur qu'au présent. Le passé est dénigré, car la reproduction du capital « *suppose la production permanente de nouveautés, la répétition passe par la différence, l'identité se maintient dans et par le devenir* ». Par conséquent, se développent « *un véritable fétichisme du progrès, une croyance collective dans ce que le présent serait par principe supérieur au passé, comme l'avenir serait tout autant par principe supérieur au présent, le nouveau supérieur à l'ancien* »

(2) Une notion visant à décrire les articulations du passé, du présent et du futur, qui structure les représentations d'une société donnée à une époque donnée.

(Bihl, 2005, p. 115-116). Paradoxalement, poursuit le sociologue, cette dévalorisation du passé conduit aussi à une réduction du futur. La raison en est simple : le non-emploi immédiat du capital constitue un coût qu'il convient de minimiser, d'où la prédominance de l'immédiateté, car il convient d'accélérer le processus de valorisation du capital. Cette prédominance du temps court conduit à privilégier les profits à court terme sur l'utilité sociale de long terme. Cette course sans cesse accélérée à la rentabilisation conduit à des gaspillages (obsolescence programmée), à une surexploitation des ressources (déforestation, désertification) et à une surconsommation qui accélère le réchauffement climatique. *In fine*, pour le capitalisme, il n'existe plus que le présent, mais un présent singulier, un présent sans histoire ni utopie, un présent qui naturalise la logique de rentabilité économique du temps, ce que Barthes (1957) et Eco (1976) nomment un « mythe ». Or ce mythe prive l'individu de sa liberté. En renonçant, dit Eco, à un temps causal où l'avant détermine l'après, le temps n'est plus une structure des possibles³ mais un piège engluant l'homme dans une réalité qu'il ne peut changer.

(3) « En d'autres termes, le fait que je sois placé dans une dimension temporelle me rend conscient de la gravité et de la difficulté de mes décisions, mais me rend conscient en même temps du fait que je dois décider, que c'est moi qui dois décider et que ma décision se relie à une série indéfinie des "devoir-décidés" qui engage tous les autres hommes » (Eco, 1976, p. 30).

Le temps de l'ESS : ouvrir le futur en valorisant le passé et ralentissant le présent

Au total, le capitalisme instaure peu à peu une vision uniforme du temps qui le vide de son épaisseur sociale et écologique. Le temps des profits de la finance à haute fréquence se fige dans l'urgence permanente, à l'heure où la survie de notre planète réclame pourtant que l'on se projette dans un futur durable. C'est ce qu'ont très bien compris les initiatives d'ESS. Par exemple, le Mouvement pour l'économie solidaire (MES) se revendique du développement durable. Or la durabilité, c'est la projection dans le futur, le refus de s'enfermer dans le court terme. De même, les acteurs de l'économie sociale se réclament volontiers de l'héritage historique de l'associationnisme ouvrier ou du socialisme utopique de Fourier, d'Owen ou de Proudhon. Cette réhabilitation des vaincus de l'histoire vise à construire un pont entre hier et aujourd'hui, à retrouver dans l'histoire une continuité solidaire, à montrer que le présent ne s'achève pas sans cesse dans le présent mais qu'il est aussi le fruit de luttes qui perdurent à travers les âges. Ainsi, le site de l'association Autogestion propose une rubrique « archives et mémoires » consacrée à la redécouverte d'initiatives autogestionnaires oubliées : les soviets irlandais, la collectivisation en Catalogne, le printemps des conseils ouvriers italiens, etc. Il s'agit, d'une part, de montrer la pluralité du passé et, d'autre part, d'essayer de tirer des leçons de ces expériences pour nourrir les pratiques actuelles. En revendiquant un passé oublié, en s'inscrivant dans la durabilité, ces initiatives se vivent parfois comme des « utopies concrètes » (Collectif MB2, 2001) : des expérimentations actuelles qui, ancrées dans un passé pluriel, préparent un avenir alternatif.

En second lieu, des initiatives solidaires combattent l'accélération du temps. Nous pensons bien entendu au mouvement « *slow* ». Ce dernier prône la lenteur contre la vitesse, la qualité plutôt que la quantité, l'amour de la vie plutôt que le désir de monnaie. Prendre le temps de vivre tout simplement. Dans les années 1980, il s'agissait d'un mouvement d'origine italienne consacré à l'alimentation, le « *slow food* » : prendre le temps de manger, de cuisiner, de rechercher des légumes de qualité, d'inviter des amis à dîner, etc. Peu à peu, cet art de résister à l'accélération du temps et au stress qu'elle génère s'est développé dans d'autres domaines : les *slow cities* dans les années 1990 (circulation piétonne, développement des espaces verts, etc.), le *slow money* après la crise de 2008, etc. Aujourd'hui, on parle aussi de *slow book*, *slow sex*, etc. Il ne s'agit pas simplement de jouir du présent, mais de prendre son temps pour se donner du temps. « *Aime la terre, défend le futur* », indique la première ligne du site Slow Food France. Le mouvement *slow* vise donc à ralentir le temps, mais une autre manière de lutter contre le stress lié à l'accélération du temps est d'essayer de l'organiser : non plus la subir individuellement, mais trouver des solutions collectives. Cette organisation démocratique du temps est au cœur d'une initiative d'ESS : les banques du temps. Celles-ci se sont tout d'abord développées aux États-Unis et en Grande-Bretagne en fonctionnant comme un système d'échange local (SEL) : l'organisation d'une réciprocité multilatérale entre les adhérents, qui se rendent des services comptabilisés à l'aide d'une unité de compte. Sauf que cette unité de compte est obligatoirement le temps : une heure de n'importe quel service (garde d'enfant, cours de peinture, etc.) vaut une heure de n'importe quel autre. Il s'agit donc, dans une première version, de faciliter l'accès à des services en se passant de monnaie. En Italie, au milieu des années 1970, des femmes ont perfectionné ce système. En effet, l'organisation des temps d'activité (garderie, travail, commerces, etc.) est souvent inadaptée à leur double charge horaire (travail salarié et domestique). Elles se sont alors regroupées pour réfléchir au meilleur moyen de mettre du temps à la disposition des autres femmes grâce aux compétences multiples ainsi réunies. Il s'agissait d'harmoniser les temps sociaux pour éviter que certaines (celles travaillant dans les crèches par exemple) ne soient victimes d'horaires incompatibles avec une vie familiale (commencer à 4 heures du matin ou finir à 23 heures) afin de permettre à d'autres femmes (les cadres) de bénéficier – elles – de services adaptés à leurs horaires de travail. L'administration italienne locale a soutenu ces initiatives, si bien que, dans de nombreuses banques du temps italiennes, les services sociaux en sont devenus membres, ce qui permet de réfléchir collectivement à des horaires d'ouverture plus adaptés et de payer, en temps, des services qui peuvent alors bénéficier à celles et ceux qui en ont le plus besoin : les exclus monétaires.

En France, les banques du temps se développent sous la forme des accorderies. Cette initiative solidaire provient du Québec et combine

le principe d'un SEL (échanges multilatéraux et réciprocaires de services entre les « accordeurs ») avec celui d'une banque du temps (les échanges sont comptabilisés en heures). Comme l'indique le site du Réseau des accorderies de France, « *chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe "une heure de service rendu vaut une heure de service reçu", quels que soient le service rendu et les compétences exigées. Tous les services sont mis sur un pied d'égalité. Dans la banque de temps, chaque accordeur dispose d'un compte-temps où sont inscrites les heures données et reçues. La comptabilité se fait à partir de chèques-temps. Lorsqu'une personne devient accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement* ». Valoriser le passé pour éclairer le futur, ralentir le temps et prendre le temps de l'organiser démocratiquement sont donc trois voies explorées par les initiatives solidaires. Toutes trois proposent une conception alternative du temps plus en phase avec les notions de solidarité et de durabilité au cœur du développement durable.

Système écologique et système capitaliste sont aujourd'hui incompatibles. Le dogme de la croissance infinie et le présentisme qui l'accompagne sont des limites fondamentales du capitalisme. Pour aller vers un développement durable, il faut un autre rapport au temps. Ce nouveau rapport, nous l'avons vu, est expérimenté aujourd'hui par de nombreuses initiatives de l'ESS. Plus globalement, les innovations sociales de l'ESS portent en elles de nouveaux principes de fonctionnement (ce que nous avons appelé des principes d'économie solidaire) qu'il convient d'explicitier (Dacheux et Goujon, 2018) puis d'assembler dans un cadre théorique qui généralise et radicalise l'alternative portée par les acteurs de l'ESS. C'est là tout l'enjeu du délibéralisme (Dacheux et Goujon, 2020).

Le délibéralisme : un nouveau paradigme économique

Le délibéralisme est tout d'abord un jeu de mots qui marque la nécessité de se défaire du libéralisme pour entrer dans la délibération. Pourquoi entrer dans la délibération ? Parce que, justement, la délibération est au cœur des initiatives solidaires qui luttent contre les limites écologiques du capitalisme : on la retrouve dans les Amap pour définir le prix et le contenu des paniers, dans les banques du temps pour harmoniser les temps sociaux, dans les mutuelles locales pour définir au mieux les prestations... Toutes les initiatives citoyennes que nous avons étudiées ont un point commun, une modalité singulière de prise de décision : la délibération. Ainsi, ce que nous nommons le délibéralisme est une radicalisation théorique de cette constatation empirique. Nous montrerons, tout d'abord, que le délibéralisme est une critique globale du libéralisme (2.1) puis nous présenterons plus précisément sa dimension économique (2.2.).

Critique du régime de justification : du libéralisme au délibéralisme.

Le régime de justification du libéralisme (la concurrence libre et non faussée) n'est pas le régime de vérité du capitalisme (les oligopoles). Cependant, nous pensons qu'il n'est pas possible d'instaurer un nouveau régime de vérité (une économie durable) sans en même temps changer de régime de justification (se défaire du libéralisme). L'intérêt du délibéralisme est de réencadrer les questions du choix économique dans un contexte plus large : celui du choix démocratique. Réconcilier les théories politique et économique pour redonner toute sa place au concept de délibération est au programme de Renault (1999, 2006). Pour cet auteur, l'échange économique n'est qu'une des formes possibles de l'échange social. L'économie doit donc s'intéresser à tous les échanges sociaux, parce que la communication entre les biens, les services et les personnes obéit à un certain nombre de règles communes.

Dans cette perspective, la délibération est centrale. Elle est à la fois le mode de régulation normatif d'une société démocratique qui se porte bien (un idéal régulateur) et, nous l'avons vu, l'instrument pragmatique commun à l'ensemble des initiatives citoyennes mettant en œuvre des principes économiques alternatifs au capitalisme. C'est pourquoi nous proposons de substituer la délibération aux arbitrages de marché en régime de concurrence comme représentation théorique des régulations sociales. Ainsi, partant du constat que le paradigme libéral tire sa force de l'articulation d'une théorie politique (la démocratie libérale), d'une vision symbolique (la pensée des Lumières) et d'une pensée économique (la théorie du marché autorégulateur), nous proposons d'élaborer un régime de justification de l'ESS, le délibéralisme, articulant lui aussi ces trois dimensions :

- **Au niveau politique**, le délibéralisme est une théorie renouvelée de la démocratie. Il s'ancre dans une perspective de démocratie radicale mise en lumière par Dewey (1939) : un effort continu vers l'émancipation de chacun par la contribution de tous. C'est en délibérant collectivement que les citoyens constituent un public (Dewey, 1925) qui va résoudre les problèmes rencontrés. Cette délibération collective n'est pas considérée comme un échange rationnel construisant le consensus. C'est, au contraire, une communication politique qui vise à construire des désaccords féconds. Ainsi définie, la délibération est d'ores et déjà très ancrée dans nos sociétés : sur le plan économique, elle est présente dans les initiatives solidaires ; sur le plan politique, elle irrigue la vie associative et se trouve convoquée quand le torchon brûle entre les citoyens et leurs représentants⁴ ; sur le plan symbolique, elle est au cœur des débats scientifiques et alimente l'utopie. La démocratie délibérative ne consiste donc pas à faire table rase du passé, mais à généraliser certaines pratiques contemporaines.
- **Au niveau symbolique**, le délibéralisme est une approche qui se

(4) On le voit avec le « dialogue européen » lancé en 2017 par les institutions européennes pour tenter de combler le fossé qui se creuse entre les citoyens et l'UE. On le voit également avec l'instauration en 2019 d'un débat public national par le président Emmanuel Macron pour essayer de sortir de la crise provoquée par le mouvement des Gilets jaunes.

démarque radicalement du positivisme. Il s'inscrit pleinement dans l'épistémologie de la complexité portée par Morin (1994). Dans cette perspective, le délibéralisme est un cadre conceptuel permettant un changement d'échelle. Dans la conceptualisation libérale, le marché joue le rôle d'intermédiaire entre le micro et le macro. Dans le cadre épistémologique délibéral, c'est la délibération qui est le principe commun unifiant les initiatives locales, nationales et internationales.

– **Au niveau économique**, le délibéralisme inscrit l'économie dans la société démocratique. La société étant « *l'ensemble des ensembles* » (Braudel, 1980), l'ordre économique n'est pas indépendant, il est en interaction avec l'ordre politique et symbolique. La science économique ne peut donc plus être conçue comme une science du calcul des préférences d'individus rationnels, mais bien davantage comme une science sociale cherchant à contribuer à la réflexivité d'une société ouverte et complexe. Une telle conceptualisation permet également de rappeler que le mode de régulation spécifique de la démocratie n'est pas la concurrence, mais la délibération dans l'espace public. Ainsi, on ne peut pas séparer *a priori* le mode de régulation politique d'une société de son mode de régulation économique. Le type de société (autoritaire, théocratique, démocratique, etc.) influe sur le régime de justification des règles du jeu économique : dans une société théocratique, les lois économiques sont censées obéir à Dieu ; dans une société démocratique, elles sont censées être le fruit d'une délibération dans l'espace public (Habermas, 1997). Pour résumer, le délibéralisme provient de deux sources : une critique empirique du régime de vérité du capitalisme qui s'appuie sur l'étude des initiatives d'ESS ; une critique théorique du libéralisme, régime de justification du modèle actuellement dominant. À la confluence de ces deux critiques, nous proposons un nouveau cadre conceptuel possédant, à l'image du libéralisme, trois dimensions : politique (la démocratie radicale), symbolique (l'épistémologie de la complexité) et économique (la délibération comme principe de régulation). C'est cette dernière que nous allons maintenant détailler.

La dimension économique du délibéralisme

Le délibéralisme cherche à définir le régime de justification d'une société post-capitaliste solidaire, écologique et participative. Sur le plan économique, il s'inscrit dans une épistémologie en rupture à la fois avec le positivisme de la science économique orthodoxe et la théorie critique marxiste pour proposer un nouveau cadre conceptuel intégrant pleinement les recherches pluridisciplinaires de l'économie solidaire.

Dans notre conceptualisation, les travaux théoriques de l'économie solidaire ont été mis en avant par rapport aux travaux, institutionnellement plus visibles, de l'économie sociale⁵. Nous ne contestons nullement la pertinence de ces derniers, dont certains, à l'image de ceux de Draperi (2011, 2013), comportent des réflexions heuristiques

(5) Pour nous, au niveau académique, le champ de l'ESS est un champ pluridisciplinaire qui permet le dialogue entre des chercheurs s'intéressant à l'économie sociale, dont la référence centrale est l'organisation coopérative, et des chercheurs s'intéressant à l'économie solidaire, dont le cadre de référence est l'association.

permettant de penser l'économie loin des poncifs de l'économie orthodoxe. Simplement, nous voulons mettre le projecteur sur des travaux qui s'ancrent dans les pratiques solidaires actuelles et interrogent la dimension politique de ces initiatives en ne les lisant pas exclusivement en termes de coopération. En retenant la notion d'espace public de proximité (Eme, 2003), ces recherches soulignent la dimension conflictuelle propre à la démocratie qui est souvent invisibilisée par la notion de coopération.

L'économie solidaire est un champ de recherche très récent. Son développement s'explique de trois manières complémentaires : l'idée de revenir, dans le sillage de Sen (2003), à une économie morale ; la nécessité, pour comprendre le lien social, d'articuler approches politiques et études économiques (Laville, 2010) ; et une prise de conscience écologique : nous sommes interdépendants dans un système fini, la Terre, toute économie est donc solidaire (Moulier-Boutang, 2003). L'analyse fine des expériences d'économie solidaire débouche, selon nous, sur des concepts permettant de remettre en cause certains concepts clés de l'économie orthodoxe. Ainsi, Roustang (2010) conteste la nature forcément marchande de la production en soulignant l'existence intemporelle d'une autoproduction. De même, Blanc (2013), en étudiant les monnaies sociales, montre que la monnaie n'est pas uniquement un intermédiaire à l'échange aux mains du système bancaire, mais aussi un outil de développement local que les citoyens peuvent s'approprier de manière démocratique. Laville (2010), à travers son concept de solidarité démocratique (volontaire et choisie), montre que l'organisation de la société ne repose pas exclusivement sur l'interdépendance subie, mais se fonde en partie sur le principe de l'association. Viveret (2009) s'attaque au dogme constitutif de nos économies : la croissance. S'appuyant sur l'idée qu'une croissance infinie sur une planète finie est impossible, il propose, en s'inspirant des pratiques alternatives, de suivre un nouvel objectif, celui de la sobriété heureuse. Dans la même veine, Gardin (2006), en analysant des expérimentations d'économie solidaire comme les crèches parentales, avance l'idée que, dans la mise en œuvre d'un projet, l'intérêt égoïste est souvent moins explicatif que la réciprocité. Il retrouve en cela les analyses de Polanyi (1944) sur la pluralité des principes d'économie politique. Enfin, les travaux de Fraisse (2003) sur différentes expérimentations sociales européennes tendent à prouver que les mystères de la « main invisible » n'expliquent pas tout. Plus prosaïquement, il suffit que des acteurs se rencontrent au sein d'espaces publics de proximité pour coconstruire un service ou une activité. Le travail de conceptualisation de l'économie solidaire permet ainsi de mettre à distance celui de l'économie orthodoxe. Comme le montre le tableau de synthèse ci-dessous, les recherches en économie solidaire offrent une alternative théorique au libéralisme. Le délibéralisme intègre ces concepts issus des analyses de terrain menées auprès des initiatives solidaires.

Tableau n° 1**L'économie solidaire : une richesse théorique offrant un nouveau regard sur l'économie.**

	Économie orthodoxe	Économie solidaire	Auteur
La production	L'offre qui crée sa propre demande	Un acte qui peut échapper à la logique marchande (autoproduction)	Guy Roustang
Monnaie	Un intermédiaire à l'échange	Un outil qui peut permettre la démocratisation de l'économie	Jérôme Blanc
Le fondement de l'ordre social	Le contrat	La solidarité démocratique	Jean-Louis Laville
La solution à la crise et au problème économique central	La croissance	La sobriété heureuse	Patrick Viveret
La modalité principale de l'échange	L'intérêt égoïste de <i>l'homo economicus</i>	La réciprocité	Laurent Gardin
Le mode de détermination des échanges économiques	Le marché comme espace de confrontation de l'offre et de la demande	L'espace public de proximité comme lieu de coconstruction de l'offre et de la demande	Laurent Fraisse

À partir, d'une part, de ce nouveau regard théorique sur l'économie et, d'autre part, en nous appuyant sur des principes d'action issus des initiatives concrètes d'ESS, nous avons construit un paradigme alternatif au néolibéralisme. Ainsi, comme le néolibéralisme sert de régime de justification au capitalisme, le délibéralisme constitue un régime de justification d'une économie qui se veut solidaire, démocratique et écologique (cf. tableau n° 2).

Tableau n° 2**Le délibéralisme : un paradigme alternatif**

Concept	(néo)libéralisme	Délibéralisme
Économie	La sphère, potentiellement illimitée, des échanges	La sphère des échanges monétaires
Capitalisme	L'économie de la modernité	Un système pathologique qui menace la démocratie.
Problème central	La rareté des ressources face à l'infinité des besoins	L'organisation de l'intelligence collective
Solution centrale	La croissance	La démocratie radicale
Marché	Un système autorégulateur de l'activité humaine	Une construction théorique qui nous éloigne de la compréhension complexe des rapports entre les acteurs
Prix	Déterminé en concurrence par la confrontation de l'offre et de la demande	Issu d'une délibération dans des espaces publics de proximité
Temps	Un facteur à rentabiliser	Un commun qui doit faire l'objet d'une délibération et qui permet de bien délibérer

Pas de sociétés démocratiques durables sans sortie du capitalisme et du libéralisme

Nous nous trouvons dans une impasse écologique. Il est impossible de sortir de cette impasse si nous restons prisonniers de cadres de pensée hérités du XVIII^e siècle. Dès lors, notre travail, que nous avons illustré ici à l'aide d'un exemple limité à la résistance au temps capitaliste, a porté simultanément sur deux fronts :

- définir les limites du capitalisme qui menacent l'existence même de l'humanité et mettre en lumière les solutions innovantes mises en place par les acteurs de l'ESS ;
- déconstruire le libéralisme⁶ (régime de justification du capitalisme) et construire un nouveau régime de justification : le délibéralisme.

Ce dernier front revendique deux sources d'inspiration : les initiatives d'ESS et les critiques du marché. Les premières ont un point commun : la création d'intelligence collective par la délibération. Les secondes montrent que l'idée d'un marché autorégulateur est contraire aux faits. Le « marché faiseur de prix » n'existe pas⁷. Autrement dit, le meilleur facteur d'allocation des ressources n'est pas une abstraction (le marché), mais un processus concret (la délibération)⁸. Le délibéralisme est donc un outil intellectuel de lutte contre la représentation dominante. C'est aussi une invitation à la créativité théorique des chercheurs. Par contre, ce n'est certainement pas un mode d'emploi permettant de construire à coup sûr une société plus juste. Pour le dire autrement, notre propos n'est pas d'affirmer qu'il faille délibérer de tout et tout le temps. Notre intention est plutôt de proposer un principe normatif expliquant, d'une manière simplifiée, l'idéal d'une société démocratique : tout, y compris l'économie, peut-être, à tout moment, soumis à la délibération des personnes concernées. Une telle société n'est pas marquée par l'urgence et les décisions de court terme. C'est, au contraire, une société qui prend tout le temps nécessaire à l'autodétermination individuelle et collective des acteurs. Prendre le temps est le seul moyen de s'inscrire dans la durabilité. Nos sociétés démocratiques ne se réparent pas, elles se libèrent par la délibération.

(6) Et ses variantes actuelles : le néolibéralisme qui inspire la gouvernance des institutions et des organisations, et l'ordolibéralisme au cœur de la doctrine économique de l'Union européenne.

(7) Plus précisément, nous pensons que l'idée d'un marché autorégulateur, d'un système autorégulé qui ajuste automatiquement l'offre à la demande, n'est qu'une vue de l'esprit. En revanche, nous ne nions pas qu'il existe des lieux d'échanges économiques – des places de marché, disait Polanyi (1944), ou des dispositifs de calcul, selon Callon et Muniesa (2003) – comme la criée, la Bourse ou les marchés couverts de nos centres-villes. Cependant, nous pensons que ces lieux ne sont pas soumis aux mécanismes mystérieux de la « main invisible » : ce sont des lieux institués par des acteurs qui mettent en place des règles précises. Rien n'interdit que ces règles soient le fruit d'une délibération publique.

(8) Cette vision orthodoxe masque la réalité empirique, à savoir les rapports de force mis en avant par les travaux de Jorion. Cet auteur montre que le rapport des prix reflète les positions sociales. La monnaie délibérée, avec le financement de l'allocation universelle, pourrait justement casser le rapport hiérarchique lié à l'emploi et ainsi générer des rapports plus égaux, débouchant sur une formation des prix elle aussi plus égalitaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Barthes R.**, 1957, *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Bihl A.**, 2005, « Capitalisme et rapport au temps », *Interrogations*, n° 1.
- Blanc J.**, 2013, « Penser la pluralité des monnaies à partir de Polanyi : un essai de typologie », dans I. Hillenkamp et J.-L. Laville, *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès.
- Braudel F.**, 1980, *Civilisation matérielle, Économie et capitalisme* (3 tomes), Paris, Armand Colin.
- Braudel F.**, 1985 [2008], *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Callon M. et Muniesa F.** 2003, « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, n° 122.
- Collectif MB2**, 2001, *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris, L'Harmattan.
- Dacheux E. et Goujon D.**, 2018, *Principes d'économie solidaire*, Paris, Ellipses.
- Dacheux E. et Goujon D.**, 2020, *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*, Toulouse, Érès.
- Dewey J.**, 1925 [2008], *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- Dewey J.** 1939 [1997], « La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend », *Horizons philosophiques*, vol 5, n° 2.
- Drapéri J.-F.**, 2011, *L'Économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Drapéri J.-F.**, 2013, « Économie sociale, économie solidaire, entrepreneuriat social. Des projets politiques et économiques différents », dans D. Hiez et E. Lavillunière (dir.), *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Luxembourg, Larcier.
- Eco U.**, 1976, « Le mythe de Superman », *Communications*, n° 24.
- Eme B.**, 2003, « Agir solidaire et publicité des conflits », *Hermès*, n° 36.
- Fraisse L.**, 2003, « Économie solidaire et démocratisation de l'économie », *Hermès*, n° 36.
- Gadrey J. et Jany Catrice F.**, 2005, *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte.
- Hall E. T.**, 1976, *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil.
- Gardin L.**, 2006, *Les Initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'État*, Toulouse, Érès, 2006.
- Habermas J.**, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- Harribey J.-M.**, 1998, *Le Développement soutenable*, Paris, Economica.
- Hartog F.**, 2003, *Régimes d'historicité. Préséance et expériences du temps*, Paris, Seuil.
- Harvey D.**, 2008, *Géographie de la domination*, Paris, Les prairies ordinaires.
- Laville J.-L.**, 2010, *Politique de l'association*, Paris, Seuil.
- Lipietz A.**, 1977, *Le Capitalisme et son espace*, Paris, Maspéro.
- Marx K.**, 1867 [1965], *Le Capital*, dans Œuvres complètes, Paris, NRF (La Pléiade).
- Morin E.**, 1994, *La Complexité humaine*, Paris, Flammarion.
- Moulier-Boutang Y.**, 2003, « De l'économie solidaire à l'économie tout court », *Cosmopolitiques*, n° 5.
- Passeron J.-C.**, 2006, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- Polanyi K.**, 1944 [1983], *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Postone M.**, 2009, *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits.
- Renault M.**, 1999, « Économie et coordination des comportements : communication et interaction », *Revue européenne des sciences sociales*, tome 37, n° 114.
- Renault M.**, 2006, « Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste », dans *La Démocratie au péril de l'économie*, Presses universitaires de Rennes.
- Roustang G.**, 2010, « Favoriser l'autoproduction », dans E. Dacheux et D. Goujon (dir.), *Réconcilier démocratie et économie : la dimension politique de l'entrepreneur en économie sociale et solidaire*, Paris, Houdiard.
- Sen A.**, 2003, *L'économie est une science morale*, Paris, La Découverte.
- Viveret P.**, 2009, « Sortir de la démesure et accepter nos limites », *Terra Eco*.
- Weber M.**, 1904 [1965], *Essai sur la théorie des sciences*, Paris, Plon.